Ville de
BEAUPORT

SOMMAIRE

MOT DU MAIRE ____ 3

LES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ____ 4

LE CONSEIL MUNICIPAL ____ 5

LA DIRECTION GÉNÉRALE ____ 6

GREFFE DU CONSEIL ____ 7

LA COUR MUNICIPALE ____ 8

LE SERVICE DU CONTENTIEUX ____ 8

LE SERVICE DES COMMUNICATIONS ____ 9

LE SERVICE DES FINANCES ____ 10

LE SERVICE DU PERSONNEL ____ 11-12

LES SERVICES TECHNIQUES ____ 13-20

LE SERVICE DE LA
PROTECTION PUBLIQUE ____ 21-22

LE SERVICE DES
LOISIRS ET PARCS ____ 23-25

VILLE DE BEAUPORT
FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTATS DES RECETTES ET DÉPENSES ____ 26

Beauport, le 4 mai 1987.

Madame,
Monsieur,

Il nous fait plaisir de vous présenter ce rapport des activités 1986 de la Ville de Beauport.

La réalisation de travaux majeurs d'aqueduc et de voirie, le projet ReviCentre et le prodigieux essor qu'a connu le développement domiciliaire, sont quelques-unes des réalisations qui viennent témoigner de l'évolution constante de notre municipalité.

Le présent document rend compte du souci d'économie et d'efficacité qui anime notre administration municipale. Si des renseignements supplémentaires vous étaient nécessaires, n'hésitez pas à nous contacter, il nous fera plaisir de vous répondre.

Très cordialement,

Le maire de la ville de Beauport

Jacques Langlois

Jacques Langlois

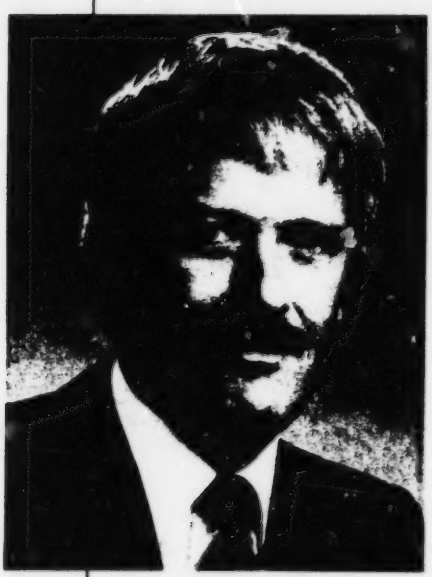

LES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

	1985	1986
Population (décret gouvernemental)	63 250	63 600
Superficie en kilomètres carrés	90,4	90,4
Kilomètres de rues	265	282
Nombre d'unités de logements	19 584	21 093
Nombre de propriétés	15 714	16 653
Évaluation imposable		
- particuliers	622 845 582 $	899 689 834 $
- compagnies	130 996 850 $	166 937 054 $
TOTAL:	753 842 432 $	1 066 626 888 $
Évaluation non-imposable	1 051 730 135 $	409 161 238 $
Évaluation totale		1 475 788 126 $
Budget (87)		42 394 800 $
Personnel régulier		
- administration	43	46
- loisirs et parcs	33	42
- sécurité publique	84	90
- services techniques	98	100
Total:	258	279

1. REPRÉSENTATION

Coeur de la démocratie municipale, le Conseil se compose du maire et de treize conseillers, élus pour une période de quatre ans. Le Conseil administre la municipalité conformément aux objectifs et aux priorités qu'il a fixés.

Soucieux d'entretenir un contact étroit avec les citoyens, le Conseil actuel se déplace périodiquement. Ainsi, d'avril à décembre, il tient une assemblée sur deux dans des locaux désignés à cette fin dans chacun des quartiers de la ville.

La Ville de Beauport n'a pas de comité exécutif. Cependant, tous les points présentés au Conseil sont analysés en Commission administrative où siègent tous les élus municipaux. Pour étudier certains dossiers en profondeur, la Commission a créé six comités formés chacun de trois conseillers.

La Ville de Beauport est représentée au conseil de la Communauté urbaine de Québec par son maire, monsieur Jacques Langlois, et par trois conseillers, messieurs Alexis Bérubé, André Proulx et Jean-Marie Parent. Le maire Jacques Langlois est aussi membre du comité exécutif de l'organisme et il assume la vice-présidence de la Commission de Transport de la Communauté urbaine de Québec.

2. COMPÉTENCE

Le champ de compétence du Conseil municipal englobe la protection publique, les travaux publics, les loisirs et parcs, la cour municipale et l'aménagement du territoire.

Pour sa part, la Communauté urbaine de Québec régit les domaines suivants: évaluation des immeubles, schéma d'aménagement régional du territoire, disposition des ordures, promotion industrielle, promotion touristique, parcs industriels et assainissement des eaux.

Enfin, le transport en commun relève de la compétence de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec.

3. POUVOIR DE TAXATION

Pour remplir ses fonctions et ses obligations, le Conseil municipal possède un pouvoir de taxation qui lui a été donné par la loi sur la fiscalité municipale. L'impôt foncier constitue la principale source de revenus de la ville. En fait, le champ de l'impôt foncier est réservé aux municipalités à l'exclusion des surtaxes scolaires.

Par ailleurs, le financement des dépenses des activités de la Communauté urbaine de Québec et de sa Commission de Transport est réparti selon le potentiel fiscal de toutes les municipalités membres. La Ville de Beauport verse donc une quote-part à ces deux organismes régionaux.

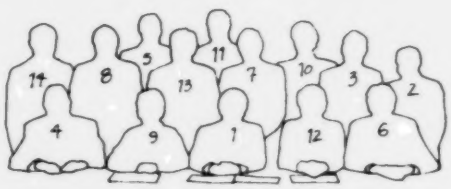

Le conseil municipal de la Ville de Beauport

1. *M. Jacques Langlois, maire*
2. *M. Charles Deblois, conseiller, district 1*
3. *M. Jean-Marie Parent, conseiller, district 2*
4. *M. Alexis Bérubé, conseiller, district 3*
5. *M. Jean-Luc Duclos, conseiller, district 4*
6. *M. André Proulx, conseiller, district 5*
7. *M. Jean-Paul Michaud, conseiller, district 6*
8. *M. Rosaire Bédard, conseiller, district 7*
9. *Mme Odette Gingras, conseillere, district 8*
10. *M. Gaétan Côte, conseiller, district 9*
11. *M. Raymond Vézina, conseiller, district 10*
12. *Mme Géraldine Labonté, conseillere, district 11*
13. *M. Noël Laroche, conseiller, district 12*
14. *M. Denis Boivin, conseiller, district 13*

LA DIRECTION GÉNÉRALE

La direction générale supervise et coordonne les neuf (9) services municipaux en conformité avec les objectifs et les priorités déterminées par le Conseil.

Elle soumet aux membres de la Commission administrative et de ses six comités ses observations et ses recommandations sur les dossiers étudiés par le Conseil.

Au plan financier, la direction générale veille au respect des prévisions budgétaires et des engagements financiers conformément aux réglements adoptés. De plus, elle s'assure de la gestion rationnelle des fonds de roulement.

En 1986, la structure fonctionnelle de chacun des services n'a subi aucun changement. De plus, toutes les politiques générales furent révisées au début de l'année.

La direction générale a également la responsabilité de définir et d'uniformiser les directives émises par les services municipaux. Enfin, elle évalue le travail des directeurs de ces services.

Huit (8) directeurs et une (1) directrice assistent le directeur-général pour la bonne conduite des activités des services municipaux. Les membres du personnel de direction sont (de gauche à droite): M. Paul-André Lavigne (Loisirs et Parcs), M. Maurice Parent (Communications), Mme Renée Giroux-Blanchet (Cour municipale), M. Paul Lepage (Finances), M. André Letendre (Directeur général), M. Jacques Simoneau (Greffe), M. Louis-Philippe Hébert (Personnel), M. Jean-Charles Lord (Contentieux), M. Roger Robert (services Techniques), M. Émile Turgeon (Protection publique).

Le service du Greffe tient lieu de secrétariat du Conseil municipal. Il assure la gestion des documents et des archives de la Ville, notamment de tous les actes et délibérations du Conseil. Il tient également les registres de l'état civil. En période d'élection, le greffier exerce également la fonction de président d'élection.

1. ACTIVITÉS DU CONSEIL

En 1986, le Conseil a tenu un plus grand nombre d'assemblées publiques qu'en 1985. De plus, tous les règlements d'emprunt ont été soumis à l'approbation des électeurs. Ceux-ci disposaient de deux jours pour enregistrer leur opposition, s'ils le désiraient, en apposant leur signature dans un registre prévu à cette fin.

	1986	1985
• Assemblées publiques	42	33
• Commissions administratives	23	22
• Résolutions au niveau du conseil	1,255	1,398
• Résolutions au niveau de la commission administrative	1,076	1,209
• Règlements	91	81
• Règlements d'emprunt	51	41

2. REGISTRE DES NAISSANCES

Quatre-vingt-huit (88) naissances ont été inscrites dans le registre de l'état civil, comparativement à quatre-vingt-deux (82) en 1985.

3. ARCHIVES

Le centre des documents a procédé au traitement de 3,317 dossiers, comparativement à 2,787 en 1985. Le projet de microfilmage des documents entrepris en 1983 est en progression constante. Plus de 3,4 millions de documents ont ainsi été microfilmés.

LA COUR MUNICIPALE

La cour municipale de Beauport a juridiction civile sur les redevances à la Ville, ainsi que sur les offenses commises à l'encontre des dispositions de la Charte et des règlements municipaux. Elle a également juridiction pénale sur les infractions criminelles et les offenses commises contre le Code de la sécurité routière du Québec.

La juridiction de la cour municipale couvre le territoire de Beauport, St-Jean-de-Boischatel, Sainte-Pétronille et Saint-Laurent sur l'Île d'Orléans, Sainte-Brigitte-de-Laval et Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport. La population totale sous sa juridiction est de 75,920 habitants environ.

1. JURIDICTION PÉNALE	*1986*	*1985*
Nombre de séances de Cour	86	87
Nombre de séances spéciales	12	8
Dossiers ouverts	1,009	941
Mandats de dépots rédigés	523	491
Mandats d'arrestation	62	52
Mandats de perquisition	13	32
Saisies-exécution sur les biens d'une Corporation	4	7
MONTANTS PERÇUS TOTAL...	256,538.49 $	276,537.35 $

* Ces montants incluant les frais civils et pénaux.

2. JURIDICTION CIVILE	*1986*	*1985*
Nombre de séances de Cour	44	29
Dossiers ouverts	173	157
Saisies mobilières	17	9
Saisies immobilières	27	9
MONTANTS PERÇUS TOTAL...	399,537.11 $	208,283.93 $

3. PERCEPTION TOTALE ANNUELLE:	*1986*	*1985*
Dossiers pénaux	256,538.49 $	276,537.35 $
Dossiers civils	399,537.11	208,283.93
TOTAL...	656,075.60 $	484,821.28 $

LE SERVICE DU CONTENTIEUX

Le service du Contentieux s'occupe de l'aspect légal des projets, contrats et transactions de la Ville.

En plus d'émettre des opinions légales sur les problèmes de l'administration municipale, le service du Contentieux s'acquitte de toute procédure juridique qui implique la Ville.

* Ces montants ont été cumulés à la juridiction pénale

LE SERVICE DES COMMUNICATIONS

Le service des communications est responsable des relations de la ville avec ses publics interne et externe.

Il coordonne la diffusion de l'information émanant des différents services municipaux. L'information aux citoyens et aux employés, ainsi que le service à la clientèle figurent parmi ses attributions. La gestion des assurances de la Ville, les télécommunications, les activités de poste et de messagerie relèvent également de sa compétence.

INFORMATION INTERNE

Le feuillet interne d'information est le support officiel de l'information destinée aux employés. En 1986, seize (16) numéros du feuillet ont été publiés.

INFO-BEAUPORT

Bulletin d'information municipale, l'Info-Beauport renseigne les citoyens sur les activités des services municipaux, les dossiers portés à l'attention des membres du Conseil et les décisions qui en résultent.

Imprimé à 22 500 exemplaires, l'Info-Beauport a été distribué gratuitement à dix (10) reprises dans tous les foyers de Beauport.

RELATIONS AVEC LA PRESSE

En plus des activités de presse régulières et officielles, deux rencontres ont été organisées avec les journalistes des médias locaux et régionaux pour leur offrir une vue d'ensemble sur des dossiers d'envergure : le jumelage Beauport-Etterbeek et les nombreux travaux de grande importance effectués en 1986.

Le service des Communications a de plus organisé sept (7) conférences de presse et émis plus de quarante (40) communiqués à l'intention de journalistes.

LE SERVICE À LA CLIENTÈLE

Depuis 1986, le service à la clientèle figure parmi les attributions officielles du service des Communications. Une procédure de traitement des plaintes a été élaborée et appliquée de concert avec les services les plus exposés aux doléances des contribuables.

De plus, le service des Communications, en collaboration avec le service du Personnel, a dispensé aux employés deux (2) sessions d'information sur le service à la clientèle.

TÉLÉPHONIE

L'acquisition d'un nouveau système téléphonique a permis de réaliser des économies de 25% au niveau des coûts et assure une meilleure efficacité des communications.

ACTIVITÉS SPÉCIALES

Le service des Communications assume de façon régulière un rôle conseil auprès des autres services municipaux et les supporte en s'impliquant dans la réalisation de leurs activités.

La responsabilité d'organiser les réceptions publiques offertes par la ville incombe également au service des Communications. En 1986, il a veillé à la préparation et au bon déroulement de quinze (15) réceptions.

ASSURANCES

À l'image des autres villes, Beauport a durement subi les effets de la crise en cours dans le monde de l'assurance des municipalités.

Les primes payées en matière de responsabilité ont augmenté en moyenne de 244%. Certaines garanties ont été diminuées, alors que certains risques n'ont pu être assurés. Dans un tel contexte, la gestion du risque sera au coeur des préoccupations de la municipalité.

L'interet croissant manifeste par le public a l'egard des expositions et des salons thematiques a incite la Ville de Beauport à participer a deux activités du genre : le Salon national de l'habitation et le Salon de l'industrie et du commerce de Beauport.

SERVICE DES FINANCES

Le service des Finances a pour principaux mandats de financer les opérations de la ville, de compiler et de contrôler les transactions financières. Également, il assume la préparation et le contrôle du budget, la gestion des achats et des comptes à payer, l'imposition, la perception et la tenue de livres.

En 1986, le service a conçu une nouvelle politique pour exercer un meilleur contrôle sur les achats de la municipalité. L'inventaire à l'entrepôt de la Ville a également été informatisé.

Par ailleurs, en vue d'améliorer l'efficacité et le contrôle de la comptabilité, le service a élaboré avec une firme de consultants un système comptable par centre de coûts. En opération depuis le premier janvier 1987, ce système permettra de mieux cerner les coûts d'opération des différentes activités de la Ville et procurera un accès direct à l'information.

Le service des Finances est aussi responsable de l'implantation informatique dans les autres services. En 1987, les services de la cour municipale, de la Protection publique, de l'Urbanisme et des Archives seront informatisés afin d'améliorer leur efficacité et leur gestion.

Actuellement, les systèmes financiers de tous les services sont informatisés.

	1986	1985
Comptes de taxes préparés et transmis par la C.U.Q.	16 943	16 612
Autres comptes à recevoir incluant la taxe foncière (ajustement préparés par le service des finances	9 231	6 553
Pourcentage de perception des taxes au 31 décembre	83,6	91,5
Factures des fournisseurs	15 457	15 016
Chèques (compte salaire) émis par la C.U.Q.	23 030	22 412
Chèques (compte général)	9 810	8 958
Commandes d'achats	5 625	5 150
Taxes à percevoir au cours de l'année	33 480 691 $	26 181 788 $

Le service du Personnel voit à l'administration de toutes les politiques et conditions de travail. Ses responsabilités s'étendent à la gestion de la paie et des avantages sociaux, à l'embauchage, à la formation du personnel, ainsi qu'à la négociation des contrats de travail. De plus, le service est responsable de l'application des mesures prévues par la loi sur la santé et la sécurité au travail.

RELATIONS DE TRAVAIL

Pendant toute l'année 1986, le service du Personnel a entretenu le dialogue avec les représentants des unités syndicales afin de maintenir de bonnes relations de travail avec les employés.

La convention collective de travail des brigadiers scolaires et celles des pompiers à temps partiel ont été renouvelées. De plus, les nombreuses rencontres qui ont eu lieu avec les représentants du Syndicat professionnel des policiers de Beauport ont abouti au renouvellement de leur convention collective au début de l'année 1987.

RECRUTEMENT, SÉLECTION ET EMBAUCHAGE

Le service du Personnel a tenu trente-quatre (34) concours d'emploi afin de combler des postes réguliers ou temporaires. Voici quelques statistiques sur les activités au niveau de la sélection :

- nouveaux employés réguliers embauchés (incluant les nouveaux employés et ceux confirmés sur des postes réguliers 9
- nouveaux employés embauchés pour le maintien de la brigade des pompiers à temps partiel 11
- employés occasionnels retenus (nouveaux) ou reconfirmés (anciens) sur des listes de réserve pour fin de remplacements temporaires ou occasionnels :
  - employés manuels 64
  - employés de bureau 47
  - brigadiers scolaires 31
- employés embauchés par le biais des programmes de création d'emplois temporaires (Défi 1986, Développement de l'emploi, etc.) 10
- employés embauchés pour la période estivale 138

ADMINISTRATION DE POLITIQUES ET PRATIQUES DE GESTION DU PERSONNEL

À chaque année, le service du Personnel s'efforce d'améliorer ses pratiques administratives reliées à la gestion du personnel.

Des correctifs apportés au système informatique pour le traitement de la paie ont permis de le rendre plus fonctionnel. De plus, le système peut maintenant fournir des renseignements qui, auparavant, devaient être compilés manuellement.

Le secrétariat a fait l'acquisition d'un appareil pour le traitement des textes. Cet équipement permettra de traiter plus rapidement et plus efficacement les informations utiles à l'ensemble du service.

Enfin, outre la mise à jour des données relatives à l'absentéisme, aux accidents de travail et aux heures de travail effectuées, le service a compilé divers renseignements statistiques afin de répondre aux demandes des gouvernements supérieurs.

Soucieux du développement des ressources humaines, le service du Personnel s'implique activement dans la mise sur pied d'activités de formation.

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT

Au cours de l'année, le service du Personnel a accordé de l'aide financière à dix-neuf (19) employés réguliers qui se sont inscrits à des cours dans différentes institutions ou qui suivaient une formation en cours d'emploi. Le service tient également une banque d'information sur les possibilités de perfectionnement offertes aux employés.

Par ailleurs, le service a maintenu des relations avec les institutions scolaires pour favoriser l'intégration des étudiants au monde du travail. Ainsi, treize (13) étudiants ont suivi des stages pratiques dans les différents services de la Ville. Les intervenants sont unanimes sur la nécessité de ces stages qui permettent à l'étudiant de faire le lien entre son apprentissage théorique et les tâches d'un emploi.

En collaboration avec le service des Communications, un stage de formation sur le service à la clientèle a été dispensé à quelque trente (30) employés qui ont à communiquer directement avec la population. Par ailleurs, douze (12) employés cadres ont bénéficié d'un stage de formation sur l'évaluation du rendement du personnel.

Enfin, un cours de premiers soins et un cours d'opérateur de machinerie ont été dispensés à un total de vingt-trois (23) personnes.

AVANTAGES SOCIAUX

Les programmes d'avantages sociaux offerts aux employés ont subi une seule modification en 1986 : le régime supplémentaire de rentes a été étendu aux employés réguliers à temps partiel.

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES ACCIDENTS DE TRAVAIL

Les travaux nécessaires à l'élaboration du programme de prévention exigé par la loi sur la santé et sécurité du travail ont été complétés au début de l'année. La Commission de la santé et de la sécurité du travail a reçu le programme dans les délais prévus par la loi.

À l'automne, les employés occupant des fonctions de représentants de l'employeur ont reçu une séance d'information relative aux droits et obligations qu'impose la loi à l'employeur. L'ensemble des salariés quant à eux ont assisté à une session d'information portant sur les droits et obligations des travailleurs.

STATISTIQUES DU PERSONNEL

Au 31 décembre 1986, la Ville de Beauport comptait deux cent soixante-dix-neuf (279) employés réguliers. Le nombre d'employés temporaires et surnuméraires (incluant les employés à temps partiel rattachés aux activités de loisirs) s'est élevé en moyenne à quatre cents (400) au cours de l'année.

Les services Techniques comprennent quatre (4) divisions :
- les travaux publics;
- l'ingénierie;
- l'urbanisme;
- l'administration.

La gestion et la supervision de ces quatre (4) divisions sont assurées par le bureau de direction qui en coordonne également les activités.

TRAVAUX PUBLICS

La division des Travaux publics est responsable de l'entretien des propriétés de la Ville et de l'équipement, ainsi que de l'exécution des travaux approuvés par le Conseil municipal.

VOIRIE

La section de la voirie assure l'entretien des 282 kilomètres de rues de la ville, incluant le balayage, le lavage et la réparation du pavage et des bordures. Le budget de l'année 1986 prévoyait un montant de $ 830 000 à cet effet. De plus, $ 750 000 ont été investis dans des travaux de nature capitale comme la réfection des trottoirs, des bordures et du pavage.

En hiver, la Ville effectue elle-même le déneigement de 208 kilomètres de rues et confie 74 kilomètres à l'entreprise privée. Le transport de la neige par camions se fait dans 78 kilomètres de rues.

Les quatre épandeuses à sel ont utilisé 8 000 tonnes métriques de sel dans les rues aux coûts de $ 255 000.00. Le coût total de l'entretien d'hiver a atteint $ 1 711 000.00 en 1986.

SIGNALISATION

La division de la Signalisation est responsable de l'installation, de la réparation et de l'entretien des panneaux de signalisation et de la peinture des lignes de circulation routière. Au total, 130 000 mètres de lignes de circulation ont été peintes ainsi que 6 970 mètres de traverses d'écoliers et de piétons.

La division de la signalisation s'assure également du bon fonctionnement des trente (30) feux de circulation sur le territoire de la ville et de l'éclairage des rues dont le réseau électrique appartient et est entretenu par Hydro-Québec.

HYGIÈNE DU MILIEU

Cette section s'occupe de l'entretien, de la réparation et de l'opération des réseaux d'aqueduc et d'égout, ainsi que du traitement de l'eau potable.

Le réseau actuel comprend six (6) usines de chloration et de pompage qui assurent l'approvisionnement en eau potable. En 1986, 13 205 193 mètres cubes d'eau ont été pompés, soit une moyenne de 556 litres par jour, par personne. Les chiffres de 1985 et de 1986 sont légèrement inférieurs aux autres années (voir tableau ci-dessous) à cause principalement des programmes de dépistage de fuites et de campagnes contre le gaspillage de l'eau potable.

Le service veille également à ce que les 1586 bornes d'incendies soient déneigées et vérifiées périodiquement afin d'en assurer l'accès et l'utilisation en tout temps. Il a fallu remplacer cinquante (50) bornes à cause de leur vétusté et en restaurer une cinquantaine d'autres. Le service a également réparé cinquante-et-un (51) bris d'aqueduc en 1986 en plus de s'impliquer dans la mise en place des éléments du nouveau système d'approvisionnement en eau potable.

La Ville de Beauport effectue elle-même le déneigement sur 208 des 282 kilomètres de rues de la municipalité.

Production moyenne annuelle en eau potable

Année	*Production (m^3/jour)*	*Population estimée (habitants)*	*Consommation/habitant (litre/jour/personne)*
1982	38 400	61 800	620
1983	41 737	62 000	675
1984	37 840	62 200	610
1985	33 746	63 750	529
1986	36 178	65 000	556

Les conduites des réseaux d'égout ont été nettoyées régulièrement et les cinq mille cinq cents puisards ont subi une vidange une ou deux fois l'an selon le besoin.

Un total de 29 900 tonnes de déchets domestiques ont été ramassées sur le territoire de Beauport. De plus, pour combler un besoin que se faisait de plus en plus grandissant chez les citoyens, la Ville a aménagé un site de transbordement des matériaux secs.

ATELIER DE RÉPARATION

L'atelier de réparation s'occupe de l'entretien de cent soixante-cinq (165) véhicules motorisés de la ville, ainsi que de divers équipements tels que compresseurs, pompes, génératrices, etc. Onze (11) employés réguliers sont affectés à ces travaux.

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

La Ville de Beauport fait l'entretien et la réparation des quarante-cinq (45) bâtisses dont elle est propriétaire. Elle procède aussi à divers travaux d'aménagement de parcs et de bâtiments.

En 1986, les travaux ont consisté en l'aménagement des parcs Blancardin, Lourmel et Du Ruisseau, l'agrandissement du parc Montpellier, l'aménagement de la rivière Beauport, le traitement des arbres dans les parcs et l'implantation de jeux d'eau aux battures de Beauport. Divers travaux d'amélioration ou de modification, ainsi que la mise en chantier de l'Hôtel de Ville et du chalet de service à la piscine de Courville complètent ce bilan.

INGÉNIERIE

Le service d'ingénierie de la Ville coordonne, contrôle et administre les différents projets de développements, de réfection de rues, d'amélioration au réseau d'aqueduc et d'égout et aussi, les travaux d'aménagement de parcs et bâtiments.

Comme il n'y a pas de personnel en permanence à l'intérieur de ce service, tous ces travaux sont confiés à des firmes de consultants.

En 1986, le service d'ingénierie a réalisé au-delà de cinquante (50) projets pour une valeur de près de $ 26 000 000. Ces projets se divisent en cinq catégories:

- les projets de développement ou d'extension de rues;
- les projets de réfection de rues et du réseau d'aqueduc et d'égoût;
- les travaux d'aqueduc relatifs à l'alimentation en eau;
- les travaux d'aménagement de parcs et bâtiments;
- les projets à l'étude.

Le parc de la rivière Beauport a bénéficié d'importants travaux d'aménagement dans le cadre du programme Berges Neuves.

PROJETS D'EXTENSION DE RUES

La Ville a procédé à vingt-six (26) développements afin de desservir huit cent quatre-vingt (880) nouveaux terrains pour construction.

- Développement de la rue Boiselle, phase II 21
- Développement des rues Cholet, Goyette et de la Fraternité 37
- Développement des rues Ardouin et Borée 24
- Développement Claude Parent (rue Tronquet) 51
- Développement Place Lourmel 12
- Développement de la rue Jean XXIII sud, phase II 44
- Développement Lortie, phase VIII (rue Rocheleau) 36
- Développement des rues des Moules, du Terroir et des Sablons 58
- Développement des rues du Sénégal et Géraud 25
- Développement de la rue Matte 40
- Développement Jolivet, phase II 21
- Développement Nova, phase II (rues Guénard et Naudet) 48
- Développement rue Sainte-Christine nord (rue Omer-Plante) 44
- Développement Marcel Leclerc, phase V (rue Nobel) 17
- Développement Rouleau, phase I (rues Cholet, Goyette et Blancardin) 30
- Développement Lortie, phase IX (rue Rocheleau) 48
- Développement Faucher, phase IV (rues de la Brunante et de la Pénombre) 59
- Développement Chantovent, phase I (rues Mongé et Chantovent) 40
- Développement Rodrigue, phase I (rue Glinel) 26
- Développement Les Hauts Sommets de Beauport, phase III (rues Michel-Baudin et Louise-Monjon) 28
- Développement de la rue Bertrand sud 11
- Développement des rues Gagné et Labbé 14
- Développement Rouleau, phase II (rues des Bordages, des Liserons, de Berri et du Cotillon) 67
- Développement Chantovent, phase II (Place Rainville) 33
- Développement de la rue Adanac 5
- Développement Les Placements du Grand Beauport phase II (rue des Bolets et des Coprins) 41

TOTAL : 880

PROJETS DE RÉFECTION DE RUES ET DU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOÛT

Les travaux de réfection de rues ont touché entre autres la rue Doyon, une section du boulevard des Chutes et l'avenue Saint-Joseph, entre les rues Adanac et Seigneuriale.

Voici la liste exhaustive des travaux réalisés en 1986 :

- Réfection de la rue Doyon;
- Réfection du boul. des Chutes, entre la rue Vallée et l'av. Marcoux;
- Réfection d'une partie du réseau d'égoût dans la partie sud de Giffard;
- Réfection de la rue Jean XXIII sud réalisée dans le cadre du programme d'assainissement des eaux;
- Réfection des rues des Amis, du Tremble, du Buisson, Gagné et Labbé;
- Réfection des rues du Collège (partie), Galarneau et une partie des rues Mgr Déziel et Lussier;
- Réfection des rues Champagne et 106e rue nord;
- Réfection de l'av. Sainte-Thérèse (partie ouest);
- Réfection de la rue Bertrand sud;
- Élargissement et réfection de l'av. Bourg-Royal (du boul. de la Capitale à la rue Tourouvre);
- Enfouissement des câbles électriques dans l'av. Royale entre les rues de l'Hôtel de Ville et du Temple;
- Bouclage de la rue de Grenelle;
- Élargissement et réfection de l'av. Saint-Joseph, entre les rues Adanac et Seigneuriale;
- Divers travaux de réfection de trottoirs, bordures et asphalte (voirie)

On a procédé également à l'élargissement et à la réfection de l'avenue Bourg-Royal entre le boulevard de la Capitale et la rue Tourouvre. L'augmentation de la circulation automobile et l'aménagement d'une piste cyclable rendaient ces travaux nécessaires. Leur financement a été réalisé conjointement par le ministère des Transports du Québec et la Ville de Beauport dans le cadre du programme des axes routiers intermunicipaux.

Enfin, on a procédé à la réfection d'une partie du réseau d'égoût dans la partie sud du secteur Giffard.

TRAVAUX RELATIFS À L'ALIMENTATION EN EAU

L'année 1986 marque la réalisation d'importants travaux pour l'implantation du nouveau système d'approvisionnement en eau potable de la ville de Beauport. Ce projet de 15 millions de dollars, amorcé en 1983, est considéré par l'administration municipale comme un dossier d'une importance capitale.

L'ancien système d'approvisionnement provoquait, avec raison, de nombreuses critiques. L'eau était souvent trouble et de mauvais goût. Or, les nouvelles installations fourniront une eau de première qualité.

PRINCIPE

Le principe du nouveau système d'approvisionnement est à la fois simple et original.

Une série de conduites, appelées galeries de captation et placées sous le lit de la rivière Montmorency, recueillent l'eau de la nappe souterraine et des bassins de recharge. Elles acheminent l'eau vers un poste de pompage où elle subit des traitements comme la chloration et l'ajustement du taux d'acidité.

L'eau est ensuite dirigée vers deux réservoirs d'une capacité totale de quatre (4) millions de gallons.

L'originalité du processus réside dans la filtration naturelle de l'eau par le gravier qui forme le lit de la rivière. Ce filtre naturel fournit une eau brute d'excellente qualité. Il élimine donc la nécessité de construire une usine de filtration et permet ainsi de réaliser des économies appréciables.

TRAVAUX

En 1986, on a donc procédé à la construction du poste de pompage et des réservoirs Vaillancourt et des Trois-Saults, d'une capacité respective de 1 et de 3 millions de gallons d'eau.

On a également mis en place plusieurs conduites d'amenée d'un diamètre de 24 pouces et construit deux chambres régulatrices de pression, l'une rue Clémenceau près de la rue Seigneuriale et l'autre à l'intersection des rues Labelle et Yves-Prévost.

Ces travaux augmenteront considérablement la qualité et la quantité d'eau disponible en plus de régulariser la pression, ce qui offrira une meilleure protection en cas d'incendies.

La construction du poste de pompage : une étape déterminante des travaux portant sur l'approvisionnement en eau potable.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE PARCS ET DE BÂTIMENTS

Le centre administratif Louis Juchereau a été rénové et agrandi à cause de ses locaux rendus vétustes et inadéquats. Ces travaux ont permis de regrouper les divisions de l'ingénierie, de l'urbanisme et des archives. Le centre abritait déjà la mairie et les services de la direction générale, du Greffe, du Personnel et des Communications. Le ministère des Affaires municipales a subventionné en partie les travaux, réalisés dans le cadre du programme Revi Centre. Ce programme a aussi permis de rénover le rez-de-chaussée du service des Finances.

Par ailleurs, les travaux d'aménagement du parc de la rivière Beauport ont pu profiter des subventions du programme Berges Neuves. On a procédé à la stabilisation des berges de la rivière et à l'aménagement d'une piste cyclable.

Parmi les autres travaux, mentionnons l'aménagement de parcs de quartiers (Lourmel, Blancardin, Montpellier et La Ribambelle) et la construction d'un bloc de services à la piscine Courville. Enfin, le service a apporté son soutien à la réfection et à l'aménagement d'un édifice pour l'école de musique de Beauport.

PROJETS À L'ÉTUDE

Plusieurs projets importants sont à l'étude et certains seront réalisés en 1987. On compte ainsi compléter l'implantation du nouveau système d'approvisionnement en eau potable, élargir l'avenue Bourg-Royal nord, agrandir le stationnement de la rue du Temple et poursuivre le programme d'assainissement des eaux ainsi que le programme Revi Centre. Plusieurs projets de développements domiciliaires figurent aussi à l'ordre du jour.

URBANISME

La division de l'Urbanisme participe directement à la planification du développement du territoire de la ville et à la réglementation applicable à la construction et au zonage.

PERMIS DE CONSTRUCTION

L'émission des permis de construction a atteint un niveau record en 1986. Un total de 2 101 permis ont été émis soit une hausse de 18% par rapport à 1985. La valeur cumulative a également subi une hausse de 118%. Cette augmentation est principalement attribuable à la construction accrue de maisons unifamiliales (52%). De plus, on enregistre une augmentation de 17% des travaux se rapportant aux institutions, de 14% dans la catégorie des travaux divers et de 9% dans les domaines commercial et industriel.

En 1986, 879 nouveaux logements ont été mis en chantier. Des ces nouvelles unités, 73% sont de l'habitation unifamiliale et 11% des habitations à logements multiples.

Les permis d'occupation émis en 1986 ont été de 593 comparativement à 375 l'année précédente.

À la suite d'infractions au règlement d'Urbanisme et de construction, vingt-quatre (24) cas ont dû être référés à la cour municipale et huit (8) cas ont été présentés à la cour supérieure.

	PERMIS CUMULATIFS		*VALEUR CUMULATIVE*	
	1986	*1985*	*1986*	*1985*
Maisons mobiles	39	25	1 048 500 $	687 500 $
Maisons unifamiliales	574	276	32 274 523 $	14 347 190 $
Maisons unifamiliales jumelées	28	18	1 290 000 $	785 635 $
Maisons bifamiliales	15	1	959 101 $	95 000 $
Maisons bifamiliales jumelées	6	2	470 000 $	150 000 $
Maisons trifamiliales	9	4	887 500 $	294 000 $
Maisons trifamiliales jumelées	10	2	894 400 $	106 000 $
Maisons multifamiliales	12	6	2 721 800 $	3 356 624 $
Maisons multifamiliales jumelées	---	---	-----	-----
Maisons en rangée	---	---	-----	-----

	PERMIS CUMULATIFS		*VALEUR CUMULATIVE*	
	1986	*1985*	*1986*	*1985*
Commerces & industries	40	32	4 709 951 $	1 543 887 $
Institutions	12	4	7 025 147 $	1 330 000 $
Divers	1 356	1 417	11 064 275 $	6 415 388 $
TOTAL:	2 101	1 787	63 345 197 $	29 111 224 $

PERMIS DE LOTISSEMENT

Le rythme soutenu des demandes de permis de lotissement s'est maintenu. Malgré une très bonne année en 1985, nous avons réussi à maintenir l'intérêt des différents promoteurs et constructeurs pour le développement de notre ville et même augmenter le nombre de subdivisions.

Tout en respectant le schéma d'aménagement de la C.U.Q., nous avons continué le développement de notre ville dans le meilleur intérêt de ses citoyens.

Pour les fins de développements urbains, plusieurs terrains ont été subdivisés nécessitant de ce fait l'ouverture de 160 dossiers et l'approbation de 1 414 subdivisions.

Les terrains et l'argent perçus de ces subdivisions au profit de la réserve municipale pour les espaces verts se présentent comme suit:

	1986	1985
Montant perçus	: 134 918,75 $	134 240,31 $
Montant à percevoir	: 5 104,74 $	9 150,59 $
Mètres carrés de terrains pour parcs	: 14 975 m²	1 715 m²
Permis de lotissement	: 1 586,00 $	1 072,00 $

ESPACES VERTS

Le service d'Urbanisme, en collaboration avec le service d'Ingénierie, a poursuivi ses efforts pour aménager et améliorer les parcs de quartier. Le gazonnement et l'aménagement des parcs Montpellier, Chabrier, Blancardin et La Ribambelle ont été complétés.

De plus, la Ville a acquis un terrain d'une superficie de près de 1 200 000 pieds carrés, en bordure de la rivière Montmorency, afin de développer les activités du camping municipal de Beauport.

DOSSIERS PARTICULIERS

Quatre (4) dossiers majeurs concernant l'aménagement du territoire de Beauport ont retenu l'attention en 1986. Certains d'entre eux connaîtront toutefois leur dénouement en 1987:

- *le secteur Raymond:* Le 16 juin 1986, le Conseil municipal a entériné le plan d'aménagement pour le secteur du boulevard Raymond, compris entre la rue Nordique et la rue Clémenceau. Pour les territoires vacants, les affectations du sol sont déterminées de même que les grands axes routiers. Ce document servira de référence pour la mise en valeur de ce secteur.

- *le rang St-Joseph:* Un mémoire a été transmis à la Commission de la protection du territoire agricole en vue de l'exclusion du rang St-Joseph de la zone agricole permanente. Cette demande vise à ouvrir ce secteur à des fins urbaines.

- *le plan et la réglementation d'urbanisme:* Avec l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec, la Ville de Beauport est tenue d'adopter pour l'ensemble de son territoire un plan d'urbanisme. Ce document qui énonce les politiques d'aménagement est en préparation depuis 1986. Le plan d'urbanisme et la réglementation d'urbanisme seront soumis à la consultation publique au printemps de 1987 pour être adoptés avant l'échéance imposée par la loi, soit octobre 1987.

- *le centre-ville traditionnel:* Le 15 juillet 1986, le Conseil municipal a adopté un programme particulier d'urbanisme applicable au territoire identifié aux fins du Programme Revi-Centre du ministère des Affaires municipales. Ce document établit les grandes orientations d'aménagement de même que les affectations du sol préconisées pour le centre-ville de Beauport. Les réalisations associées au programme Revi-Centre durant l'année 1986 comprennent: l'agrandissement du centre administratif, l'élargissement du trottoir nord de l'avenue Royale, les corrections aux intersections de l'avenue Royale et des rues du Temple et des Cascades, l'amélioration de la circulation automobile et une plus grande sécurité pour les piétons. Tous ces travaux contribueront à augmenter l'achalandage au centre-ville.

Rénové et agrandi, le centre administratif Louis Fuchereau sera une constituante majeure du centre-ville de Beauport.

ZONAGE

Au cours de l'année 1986, des amendements au règlement d'Urbanisme numéro 77-080 ont dû être apportés sur le zonage, le lotissement et la construction. Au nombre de douze (12), ces modifications se sont appliquées sur vingt-neuf (29) zones ou visaient des normes de portée générale.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Durant leur sixième année d'activités, les membres du Comité consultatif d'Urbanisme ont tenu quinze (15) assemblées et ont adopté cent six (106) résolutions.

Un (1) nouveau membre s'est joint au comité à la suite d'une démission survenue plus tôt dans l'année.

En plus du plan d'Urbanisme, le comité consultatif étudie les demandes de changement au plan de zonage et aux normes de lotissement et de construction.

DEMANDES DE CHANGEMENT AU PLAN DE ZONAGE ET AUX NORMES DE LOTISSEMENT ET DE CONSTRUCTION (1986)

Nombre de cas examinés	67
Recommandations favorables	22
Recommandations défavorables	41
Cas acceptable en partie	1
Cas à être traité dans le cadre du plan d'Urbanisme	1
Cas nécessitant une amélioration des plans ou des précisions sur les intentions	2

COMITÉ DE TOPONYMIE

Le Comité de toponymie a tenu cinq (5) réunions et a adopté dix-sept (17) résolutions. Le comité a recommandé des noms pour douze (12) nouvelles rues et a procédé à l'examen de la banque de noms de rues de la Communauté urbaine de Québec concernant Beauport. Le comité a dû être dissout au mois d'avril pour des raisons d'ordre légal.

PROGRAMME DE RESTAURATION

Depuis 1977, la Ville de Beauport, à titre de mandataire des gouvernements fédéral et provincial, élabore différents programmes de restauration résidentielle. Au cours de l'année 1986, qui fut une année de transition, un nouveau programme de restauration a vu le jour.

Le comité consultatif d'Urbanisme est composé de deux (2) conseillers municipaux et de cinq (5) représentants des citoyens. Sur la photo, dans l'ordre habituel : M. Gaston Laberge, citoyen et secrétaire du comité, M. Jean Lemay, citoyen, M. Marc Bélanger, citoyen, M. Charles Deblois, conseiller, M. Jacques Dompierre, directeur-adjoint, division Urbanisme, M. André Proulx, conseiller et président du comité, M. François Samson, citoyen, M. Raymond Cantin, citoyen, M. Dominick Garépy, urbaniste.

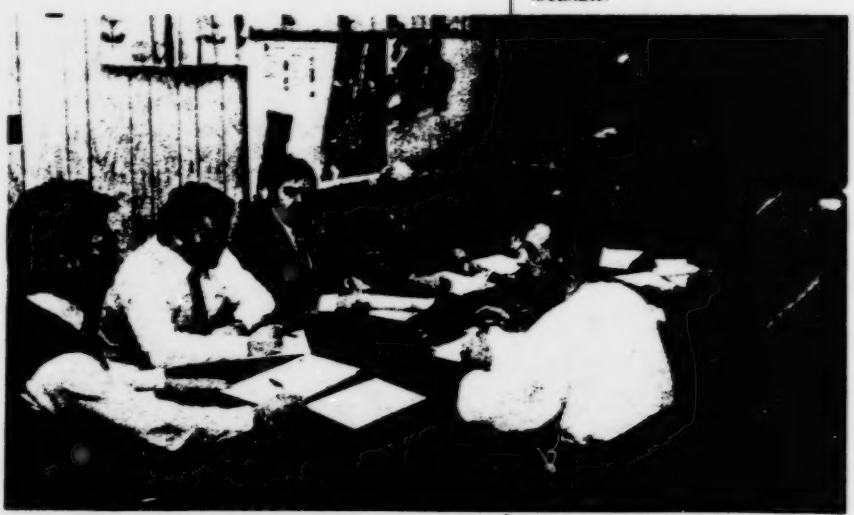

Dossiers acceptés	*1986*	*1985*
Nombre de logements	40	37
Coût total des projets acceptés	101	92
Subventions provinciales	1 941 325 $	1 311 362 $
Subventions fédérales	732 882 $	520 897 $
Déboursés des propriétaires	329 035 $	320 040 $
Coût moyen par logement	879 408 $	470 425 $
	19 221 $	14 254 $

Durant les neuf (9) premiers mois de l'année, les programmes Loginove et Parel ont été appliqués uniquement dans les secteurs désignés à la Ville, soit Beauport, Giffard et Montmorency. Depuis le mois d'octobre, le nouveau programme d'aide à la restauration Canada-Québec (PARCQ) remplace les programmes Loginove et Parel, et est devenu applicable à l'ensemble du territoire de la ville à compter de janvier 1987.

Durant l'année 1986, le programme de restauration a dû répondre à plus de quatre-vingts (80) demandes d'inspection initiale et assurer le suivi d'une quarantaine de projets en chantier (inspections intermédiaires et finales). Au 31 décembre 1986, le service de restauration avait fait accepter, grâce aux budgets consentis par les gouvernements, quarante (40) dossiers, ce qui allait permettre la restauration de cent un (101) logements au coût de $ 1 941 325.00.

ARRONDISSEMENT HISTORIQUE

Dans le cadre d'un protocole d'entente entre la Ville et le ministère des Affaires culturelles, une étude d'ensemble sur le patrimoine architectural et historique a été menée. Les conclusions du rapport d'étude permettront d'élaborer en 1987 une réglementation particulière applicable à l'ensemble de l'arrondissement historique et d'établir, au besoin, un programme d'interventions et de mise en valeur du milieu.

Par ailleurs, depuis mai 1986, la Ville de Beauport, toujours en collaboration avec le ministère des Affaires culturelles, met à la disposition des citoyens, propriétaires de biens culturels dans l'arrondissement historique, un service d'aide architecturale afin d'assurer la protection et la mise en valeur de son patrimoine.

Ce service informe les citoyens de l'arrondissement sur le programme d'aide financière à la restauration du Ministère. Il fournit une aide professionnelle et technique en architecture aux personnes concernées. Également, le service analyse chaque demande de permis, formule des recommandations, présente chaque dossier au Ministère et assure le suivi des travaux de restauration.

En 1986, le service d'aide architecturale a analysé et présenté quatre-vingt-douze (92) demandes d'autorisation au Ministère des Affaires culturelles. Sur ces 92 demandes, trente-six (36) propriétaires pourront bénéficier de subventions dans le cadre du programme d'aide financière à la restauration. Quarante-deux (42) propriétaires ont demandé la visite de l'architecte résidant depuis mai 1986.

Donc de mai à décembre 1986, cent cinquante-huit (158) propriétaires de biens culturels, situés dans l'arrondissement historique, sur une possibilité de cinq cent huit (508) se sont prévalus du service offert.

nt cinquante-huit (158) propriés de biens culturels situés dans rrondissement historique se sont prévalus du service d'aide itecturale offert par la Ville de Beauport.

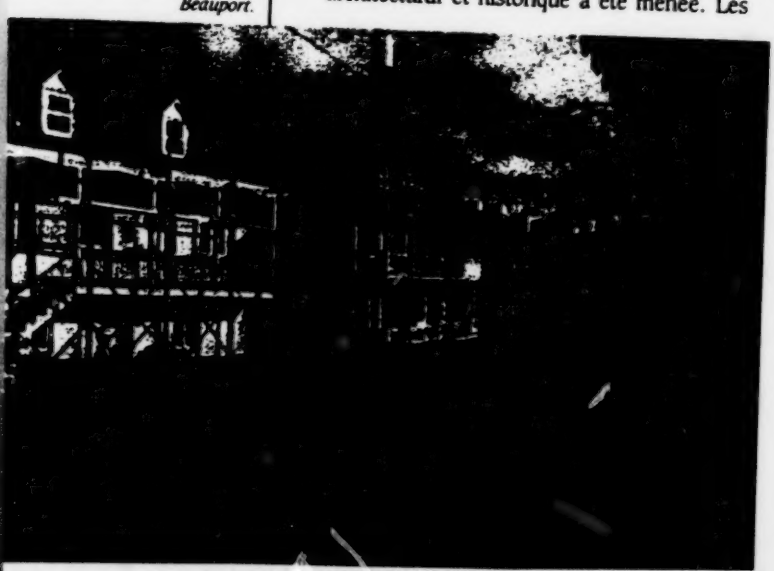

Le service de la Protection publique a pour mission d'assurer à la population une protection efficace contre le crime et les sinistres, notamment par le biais de la prévention, de la surveillance et du contrôle.

Le service regroupe trois divisions:
- la division de la police
- la division des incendies
- la division de l'administration

LA DIVISION DE LA POLICE

La division de la police est chargée de maintenir l'ordre, de protéger la vie et la propriété des citoyens, de faire observer la loi, de lutter contre le crime et d'arrêter les contrevenants.

PLAINTES

En 1986, 14 619 plaintes ont nécessité une intervention des policiers.

Crimes contre la personne	147
Vols qualifiés	38
Vols par effraction	1 253
Vols de véhicule à moteur	258
Vols simples de plus de $ 1 000	153
Vols simples de moins de $ 1 000	1 638
Crimes économiques	144
Crimes contre la moralité (jeux et paris)	13
Armes offensives	6
Autres infractions au code criminel	951
Code de la sécurité routière	185
Règlements municipaux	111
Statuts fédéraux - drogues	25
Infractions à la circulation	399
Activités - incidents	7 045
Accidents routiers	2 012

ACTION MÉRITOIRE

Fait marquant en 1986, l'un des membres du corps policier de Beauport a été honoré par le Gouvernement du Québec. En effet, le 9 mai 1986, le Solliciteur général du Québec, l'Honorable Gérard Latulippe, a remis une décoration policière à l'agent Yves Pelletier qui s'est particulièrement illustré par son courage et son sang-froid lors d'une opération policière.

PRÉVENTION

La création d'un comité de prévention et d'animation dans un secteur de Beauport a caractérisé l'action préventive de la division de la police en 1986. Le comité a pour mandat de sensibiliser et mobiliser les citoyens pour prévenir la criminalité dans leur environnement, et d'améliorer la qualité de vie des résidants du quartier.

LA DIVISION DES INCENDIES

La division des incendies a la responsabilité d'assurer la sécurité des citoyens de la ville de Beauport contre le feu et les autres sinistres susceptibles de menacer leur vie et leurs biens.

Cette division exerce principalement son action dans la sauvegarde des vies, la lutte passive (prévention et prévision) et dans la lutte active (protection) contre le feu. À cela s'ajoutent les multiples interventions pour sauvetages lors d'accidents, d'effondrements, d'explosion, etc.

En 1986, la division des incendies a répondu à 321 alertes comparativement à 336 en 1985.

Le nombre de fausses alertes s'élève à 53. Elles étaient attribuables principalement à des alarmes déclenchées dans les immeubles d'habitation ou édifices publics, ou à de la fumée provenant de cheminées industrielles.

M. Normand Croteau, adjoint au directeur de la protection publique, en compagnie d'une «jeune recrue» dans le cadre d'activités de sensibilisation à la prévention des incendies.

PERTES MATÉRIELLES

Les pertes matérielles par les incendies en 1986 atteignent $ 781 234.00, soit $ 12.49 per capita. En 1985, les pertes matérielles s'élevaient à $ 934 211.00 ou $ 14.48 per capita. La diminution des pertes per capita en 1986 peut être attribuable aux visites présentives effectuées pendant l'année. Les policiers-pompiers ont consacré quatre cent soixante-quatre (464) heures à ces visites. Cette réduction rencontre donc l'objectif que s'était fixé le service de diminuer de $ 2.00 les pertes per capita pour l'année 1986.

La valeur des bâtiments avant incendie s'élève à $ 149 402 566.00 et les pertes causées par le feu à $ 702 322, ce qui laisse une valeur protégée de $ 148 700 719.00. Les incendies dans les véhicules automobiles totalisent des pertes de $ 77 462.00. La valeur des automobiles avant incendie étant de $ 139 937, cela laisse une valeur protégée de $ 62 475.

PRÉVENTION DES INCENDIES

La prévention des incendies est assurée par l'affectation temporaire de personnel qualifié pour procéder à des inspections de sécurité. Le service a répondu à 424 demandes d'inspection d'installations de chauffage au bois et d'assistance aux exercices d'évacuation d'édifices publics de la Ville. De plus, il a procédé à l'identification des bâtiments protégés par des robinets armés et des extincteurs, ainsi qu'à l'inspection d'édifices publics dans la ville et à la confection de plans d'intervention pour certains de ces édifices.

La Ville a également embauché un technicien en prévention des incendies.

FORMATION

Au cours de l'année, vingt (20) policiers-pompiers et seize (16) pompiers à temps partiel ont suivi un cours de formation Bloc A. Ces personnes possèdent donc la certification du premier bloc faisant partie du programme global de formation.

De plus, un cours d'opérateur d'échelles aériennes fut dispensé à neuf (9) policiers-pompiers. Ce cours est reconnu par le ministère de l'Éducation du Québec.

STATISTIQUES

En 1986, vingt-six (26) incendies ont causé des pertes de plus de $ 5 000.00 chacun. Les pertes totalisent $ 639 105.00 et le taux de réponse moyen est de 3,3 minutes.

Par ailleurs, quatre-vingt-sept incendies ont entraîné des pertes de moins de $ 5 000.00 chacun pour un total de $ 142 129.00. Le taux de réponse moyen dans ce cas est de 7,3 minutes.

Pour les 321 alertes survenues en 1986, le taux de réponse est de 5,3 minutes.

A DIVISION DE L'ADMINISTRATION

La division de l'administration assure les services de secrétariat général, ainsi que la gestion des archives et des données policières. De plus, elle est responsable du bon fonctionnement de l'équipement de communication.

L'année 1986 a été marquée par la mise sur pied du projet Info-Carte, élaboré par le ministère de la Justice du Québec. Le projet consiste à diviser le territoire de la ville en secteurs géographiques à l'intérieur desquels différentes données sont compilées et traitées à l'aide d'un système informatique. Cette initiative permettra une meilleure identification des facteurs de risque dans chacun des secteurs et une amélioration de l'organisation de la patrouille et de l'intervention policière sur le territoire de la municipalité.

Le service des Loisirs et Parcs a pour objectif d'offrir aux citoyens les activités récréatives, sportives, culturelles et artistiques qui répondent à leurs besoins. Ce travail se fait en étroite collaboration avec les organismes du milieu.

ADMINISTRATION

La responsabilité de cette section comprend la gestion financière du personnel de même que les politiques administratives du service.

En 1986, la nouvelle technologie informatique nous a permis d'améliorer la gestion des inscriptions, des activités et des organismes. De plus, la gestion des locaux est complètement informatisée. Le processus administratif des inscriptions aux activités s'est aussi amélioré.

Enfin, une nouvelle politique de location de locaux, qu'ils soient municipaux ou scolaires, a instauré un juste partage de leurs coûts d'utilisation.

ANIMATION ET PROGRAMMATION

La régie animation et programmation est responsable de trois champs d'intervention: l'animation communautaire, l'animation culturelle et l'animation sportive (à l'exception des activités de masse, hockey, balle, soccer).

VOLET COMMUNAUTAIRE

Divers organismes ont été créés en 1986. On compte ainsi de nouveaux comités de loisirs de secteur dans Courville et dans Fargy. Un club adolescent a vu le jour à Courville. Enfin, des groupes comme Femmes-Actives de Giffard et la Maison des jeunes de Beauport s'ajoutent à la liste des organismes communautaires.

VOLET CULTUREL

En 1986, le Conseil municipal a officiellement entériné la politique d'intervention culturelle du service des Loisirs et Parcs. Outre la création de la table de concertation des intervenants culturels et l'arrivée de nouveaux organismes comme la Société d'horticulture de Beauport, la régie à mis sur pied différents projets conjoints scolaires-municipaux reliés au domaine culturel: ballet-jazz, théâtre, journalisme.

VOLET SPORTIF

La liste des organismes sportifs compte quatre (4) clubs supplémentaires: le Club de Tennis Chevalier, le Club cycliste de Beauport, le Club de taekwon-do de Beauport et le Club Les Amis de Robin (tir à l'arc).

L'organisation de nouveaux programmes conjoints scolaires-municipaux en badminton, athlétisme et tir à l'arc complète les activités.

La régie animation et programmation s'est aussi occupée du volet information du service des Loisirs et Parcs. Parmi ses principales réalisations figure un projet Défi-Canada dont l'objectif consistait à fournir aux organismes de Beauport la possibilité de faire effectuer du travail par deux graphistes pendant dix semaines.

Parmi les autres activités, mentionnons l'impression de documents pour mieux faire connaître les comités de loisirs de secteurs, une fin de semaine de promotion et d'inscription des organismes dans un centre commercial local et la rédaction des pages loisirs dans l'Info-Beauport, soit cinquante-six (56) pages dans dix (10) numéros parus en 1986.

STATISTIQUES DE PARTICIPATION

La participation aux activités communautaires en 1986 a montré des signes encourageants. Le Festival de la Jeunesse de Beauport a accueilli 2 850 participants de plus qu'en 1985, soit une augmentation de 24%.

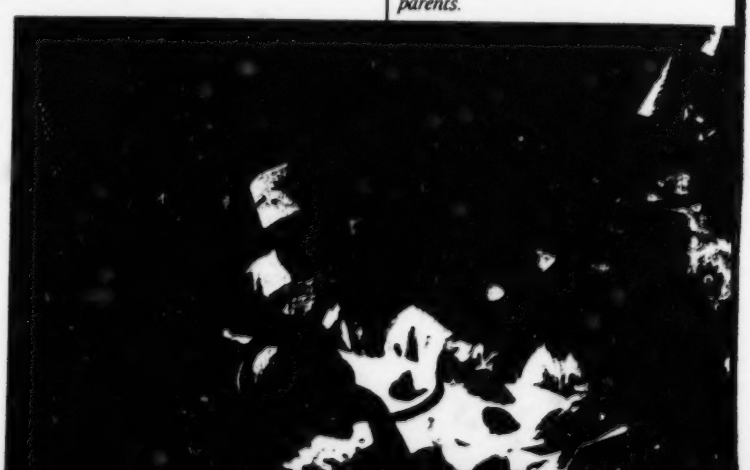

Le programme Vacances-été: une activité très appréciée par les bouts de choux beauportois... et leurs parents.

Par ailleurs, la participation à la fête des bénévoles a connu une hausse de 38%, ce qui témoigne de l'importance de l'implication bénévole à Beauport.

Le Festival de la Jeunesse de Beauport:

- 1986: 14 850 personnes
- 1985: 12 000 personnes

Le programme Vacances-été:

- 1986: 1 556 personnes
- 1985: 1 591 personnes

Fêtes champêtres:

- 1986: 141 prêts
- 1985: 124 prêts

Beauport en musique:

- 1986: 11 250 participants
- 1985: 10 400 participants

Cinéma en plein air:

- 1986: 2 332 participants
- 1985: 2 227 participants

Fête des bénévoles:

- 1986: 1 100 personnes
- 1985: 800 personnes

ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS

La régie des équipements récréatifs est responsable des aménagements récréatifs, de la centrale d'équipements, du camping municipal, de l'entretien journalier des bâtiments de loisirs, de la location des salles, de la glace et des plateaux d'activités, ainsi que de certaines activités de loisirs particulières.

La régie s'assure également du bon fonctionnement des activités de glace, de balle et de soccer en participant activement au soutien technique des organisations bénévoles en fonction.

En 1986, les principales réalisations furent l'aménagement de pistes cyclables le long de la rivière Beauport, la pose de tourbe sur le terrain de soccer au parc La Ribambelle et le début des travaux de construction du bloc sanitaire à la piscine de Courville. Le service des Loisirs et Parcs a aussi finalisé un plan quinquennal de développement des équipements récréatifs qui est en vigueur depuis le début de l'année 1987.

De façon plus spécifique, voici quelques statistiques pour l'année 1986:

ARÉNAS (3)

Location aux adultes: 1,429 heures
Activités spéciales: 1,039 heures
Utilisations scolaires: 988 heures
Activités de glace du mineur: 5,000 heures

TERRAINS DE BALLE

Location aux adultes: 870 programmes
Activités de balle mineur: 280 programmes

LOCAUX

Prêts pour réunions: 1,920 heures
Activités dans les locaux: 23,957 heures
Locations de salles: 1,050 heures

PISCINE INTÉRIEURE

Nombre d'heures - utilisation du Centre municipal Mgr Laval: 1,080 heures
Nombre d'heures - utilisation de La Seigneurie: 1,116 heures

CAMPING MUNICIPAL

ÉTÉ:

- Réservations de sites (150): 3000
- Visiteurs - pique-nique (coût admission): 2358

HIVER:

- Fréquentation moyenne par fin de semaine -
samedi : 1,400
dimanche: 2,100
- Fréquentation moyenne en semaine -
soir de semaine: 200
en journée: 500

TERRAINS DE SOCCER

Activités soccer pour mineur: 745

PRÊTS D'ÉQUIPEMENTS

Par activité: 650
Fête champêtre: 178

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale a connu en 1986 une légère augmentation de sa clientèle en franchissant le cap des six mille (6 000) abonnés actifs. Également, dans le but d'offrir un meilleur service à la clientèle et de permettre la tenue d'activités d'animation, les heures d'ouverture ont été augmentées à quarante (40).

Comité consultatif de la bibliothèque municipale:

Dans le but d'établir un lien direct entre la bibliothèque et les abonnés, le service des Loisirs et Parcs a reconnu un nouvel organisme: le «Comité consultatif de la bibliothèque municipale». Ses objectifs sont les suivants:

1. se prononcer sur les orientations majeures relatives au développement et au fonctionnement de la bibliothèque;
2. représenter les intérêts des usagers;
3. favoriser la collaboration entre la bibliothèque et les organismes du milieu.

ANIMATION

À l'intention des jeunes enfants, la bibliothèque a instauré une activité d'animation intitulée «L'heure du conte». Cette activité sera reprise de façon permanente les mercredis matins en 1987.

STATISTIQUES

Il est à noter que les abonnements chez les enfants ont augmenté de 17% en 1986.

Abonnements:

	Adultes	*Enfants*	*Total*
1986	3 440	2 893	6 333
1985	3 387	2 461	5 848

Prêts:

Documents pour

	Adultes	*Enfants*	*Total*
1986	111 260	133 255	244 515
1985	104 811	132 460	237 271

Documents:

	Livres Adultes	*Livres Enfants*	*Autres documents*	*Total*
Bibliothèque	23 378	11 536	476	35 390
Succursalle École Beausoleil	5 655	5 574	0	11 229

VILLE DE BEAUPORT
NDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

Selon les états financiers vérifiés par la firme comptable Mallette, Benoît, Boulanger, Rondeau et associés.

	Exercice terminé le 31 décembre	
	1986	1985
RECETTES		
RECETTES DE SOURCES LOCALES		
Taxes	28 284 701	26 187 265
Paiements tenant lieu de taxes	7 112 199	7 539 134
Services rendus aux organismes municipaux	382 036	394 298
Autres services rendus	1 761 787	1 287 833
Autres recettes de sources locales	2 404 796	1 937 579
	39 945 519	37 346 109
TRANSFERTS INCONDITIONNELS	411 185	313 288
AFFECTATION DU SURPLUS	805 542	506 200
TOTAL DES RECETTES	41 162 246	38 165 597
DÉPENSES		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3 846 116	3 196 146
SÉCURITÉ PUBLIQUE	5 142 142	4 858 764
TRANSPORT	5 931 309	5 375 398
HYGIÈNE DU MILIEU	4 374 267	4 069 048
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	766 647	668 435
LOISIRS ET CULTURE	4 467 256	4 213 285
AUTRES DÉPENSES	15 914 136	14 996 858
TOTAL DES DÉPENSES	40 441 873	37 377 934
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	720 373	787 663
TOTAL GÉNÉRAL	41 162 246	38 165 597

Publié par le service des Communications
Dépôt légal 2e trimestre
Bibliothèque nationale du Québec